



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100770>

Département(s) de publication : **83, 04, 05, 06, 13, 26, 30, 84**

Annonce n° **24-100770**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Hyères

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830069700016

Ville : Hyeres cedex

Code postal : 83412

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83, 04, 05, 06, 13, 26, 30, 84

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_-vQ0mZG1le

Identifiant interne de la consultation : CS0124

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : Marches.publics@mairie-hyeres.com

Numéro de téléphone du contact : +33 494007832

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Capacité juridique du candidat : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou DC2). Les entreprises nouvellement créées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen dont au minimum la

fourniture d'une assurance des risques professionnels pertinents. ET 2. La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - En matière de maintenance : une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ou tout document permettant d'apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat à exécuter les prestations du présent marché. - En matière de travaux : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ou tout document permettant d'apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat à exécuter les prestations du présent marché. - Niveaux minimaux de capacité concernant l'exécution des travaux : Compétences similaires en matière de travaux d'aspiration, filtration et dépoussiérage d'atelier professionnel. Les compétences sont démontrées par la production de certifications ou par une liste de travaux exécutés au cours des 5 dernières années.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 09/10/2024 à 16:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 1 - Valeur technique (40%) jugée d'après la grille de notation 2 - Prix des prestations (50%) jugé d'après le montant TTC indiqué à l'AE 3 - Performance environnementale et sociale (10%) jugée d'après la grille de notation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PATRIMOINE BÂTI - Mise en conformité du système de dépoussiérage de l'atelier de menuiserie

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331210

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le Centre Technique Municipal , service bâtiment, possède un atelier de menuiserie qui dispose d'un système d'aspiration des poussières qui fonctionne avec un groupe ensacheur situé dans un local attenant à l'atelier de menuiserie. Ce système n'est plus efficient, ni aux normes actuelles. La ville d'Hyères a donc décidé de procéder au remplacement et à la mise en conformité de l'installation. Le présent marché prévoit également la vérification périodique et la maintenance préventive annuelle et curative pendant la période de garantie une durée de 5 ans à compter de la date de réception des travaux. Le présent marché comprend par ailleurs les prestations accessoires suivantes : Dans le cadre des travaux, le cas échéant, la réalisation de nouveaux conduits nécessaires au bon fonctionnement de l'installation. Par ailleurs, la Formation des utilisateurs à la conduite de l'installation et des différents équipements devra être réalisée.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'Hyères

Durée du marché (en mois) : 2

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite est obligatoire : voir les modalités à l'article 4 du règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires : Le marché court à compter de sa notification jusqu'à la fin de la durée de la maintenance d'une durée de 5 ans à compter de la date de réception des travaux. Les plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée dans les conditions énoncées à l'article 7 du règlement de la consultation, l'envoi des offres initiales par courriel est interdit. - La présentation de variantes est interdite.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2024